

WEBINAIRE REGIONAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

L'ARTICULATION SANTÉ-JUSTICE DANS LE CADRE DES SOINS OBLIGÉS EN ADDICTOLOGIE

LUNDI 30 NOVEMBRE 2020, DE 9H30 À 13H
EN VISIOCONFÉRENCE



ARGUMENTAIRE

Les missions et logiques propres au secteur de l'addictologie et à celui de la justice peuvent de prime abord paraître difficiles à concilier. C'est pourtant dans le cadre de l'accompagnement des soins obligés en addictologie (obligations de soins, injonctions thérapeutiques) que ces secteurs sont amenés à se rencontrer. Si la contrainte est généralement perçue comme antinomique aux objectifs des acteurs de l'addictologie, elle peut être bénéfique en jouant un rôle d'incitation aux soins et en étant vectrice de changement dans le parcours de vie des personnes multirécidivistes en situation d'addiction. De la même manière que l'opportunité d'une rencontre avec un.e soignant.e pourra contribuer à prévenir la récidive dans une approche globale articulant responsabilisation et recherche de solutions.

Au cours du temps, des évolutions et des changements de paradigme ont transformé et redéfini les manières de faire et d'intervenir. Le secteur de la prise en charge des addictions a intégré la logique d'un continuum d'actions allant de la prévention au soin à la réduction des risques et des dommages. Du côté de la justice, l'attention croissante portée sur la récurrence et la prégnance des consommations de drogues liées aux infractions, mais aussi l'expérimentation de nouveaux modes d'action s'appuyant sur les principes de « justice résolutive de problèmes », ont entraîné des changements de pratiques majeurs.

Afin d'accompagner les professionnel.le.s de l'addictologie et celles et ceux du secteur judiciaire, et de dépasser les difficultés d'articulation entre ces deux secteurs, la Fédération Addiction a travaillé durant trois ans à l'élaboration d'un guide sur les soins obligés en addictologie. Cette démarche s'est effectuée avec le soutien financier de la Direction de l'administration pénitentiaire dans le cadre du Plan gouvernemental de lutte contre la drogue et les conduites addictives 2013-2017 de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA). Ce guide, destiné autant aux professionnel.le.s du champ des addictions que de la justice, a été élaboré dans une démarche participative mobilisant des professionnel.le.s et des partenaires institutionnels des deux secteurs.

Ce webinaire vise ainsi à accompagner la diffusion de ce guide et l'appropriation de ses recommandations. L'objectif est de pouvoir renforcer les dynamiques de coopérations territoriales entre les acteurs de l'addictologie et de la Justice au profit d'un meilleur accompagnement des publics en soins obligés.



PROGRAMME

9h30 – 9h35 - Mot d'accueil

Maud Caverzasio, Déléguée régionale Bourgogne-Franche-Comté de la Fédération Addiction

9h35- 10h05 -Ouvertures institutionnelles

Lucile de Maublanc de Boisboucher, chargée de mission Justice, MILDECA
Sous réserve : Un.e représentant.e de la Direction interrégionale des services pénitentiaires

10h05-10h45 - Coopération santé-justice dans le cadre des soins obligés en addictologie : cadre de la réflexion

Présentation du guide Pratique(s) « Santé- Justice : les soins obligés en addictologie » rédigé par la Fédération Addiction, avec le soutien de la Direction de l'administration pénitentiaire / Mildeca (publication : septembre 2020) et échanges avec les participant.e.s.

Intervenant.e.s :

David Saint-Vincent, Administrateur à la Fédération Addiction, Directeur de l'association La Passerelle (76)

Marine Gaubert, responsable de missions à la Fédération Addiction.

10h45 - 11h - Pause

11h - Table-ronde : Articulation santé-justice, principes et illustrations

Modération : **Lilian Babé**, Délégué régional adjoint Bourgogne-Franche-Comté de la Fédération Addiction

Intervenant.e.s :

Yoan, Personne accompagnée, CSAPA ALTAU (25)

Nuno Miguel Gomes, Juge de l'application des peines, Tribunal judiciaire de Sens (89)

Emmanuel Benoît, Directeur de la SEDAP, Dijon (21)

Alexandrine Borgeaud-Moussaïd, Directrice fonctionnelle du SPIP 71, Chalon-sur-Saône (71)

Sous réserve : **Un.e procureur de la République**

11h45- 13h : Discussion et échanges avec les participant.e.s



INFORMATIONS PRATIQUES

Lundi 30 novembre 2020, de 9h30 à 13h, en ligne, via la plateforme Gotomeeting.
Le lien de visioconférence sera envoyé par email après l'inscription.

Ce webinaire s'adresse aux professionnel.le.s de la région Bourgogne-Franche-Comté travaillant auprès de personnes en soins obligés en addictologie (professionnel.le.s de l'addictologie, professionnel.le.s judiciaires, associations socio-judiciaires...).

Webinaire gratuit sur inscription obligatoire en ligne :
www.federationaddiction.fr/agenda/journee-regionale-bfc/
Inscrivez-vous rapidement !

Pour toute question :

Marine Gaubert, responsable de missions à la Fédération Addiction :
m.gaubert@federationaddiction.fr
01 42 28 83 32

Union régionale Bourgogne-Franche-Comté de la Fédération Addiction :

Maud Caverzasio, déléguée régionale : maud.caverzasio@altau.org

Emmanuel Benoît, délégué régional adjoint : e.benoit@addictions-sedap.fr

Lilian Babé, délégué régional adjoint : lbabe@oppelia.fr

Avec le soutien de :

